

Recherches sociographiques



Les leaders de groupes verts et leur rapport aux institutions

Bertrand Perron, Jean-Guy Vaillancourt et Claire Durand

Volume 40, numéro 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057305ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057305ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, B., Vaillancourt, J.-G. & Durand, C. (1999). Les leaders de groupes verts et leur rapport aux institutions. *Recherches sociographiques*, 40(3), 521–549.
<https://doi.org/10.7202/057305ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à établir une typologie des leaders de groupes verts du Québec à partir de variables d'attitudes témoignant des rapports du mouvement vert et de ces leaders aux institutions. Trois types de leaders se dégagent. Les « écologistes », plus radicaux, sont méfiants à l'égard de la science et de la technologie et acceptent que des sacrifices économiques soient faits pour améliorer la qualité de l'environnement. Ces leaders sont plus jeunes que les autres, ils militent en majeure partie dans des groupes montréalais et ils favorisent le développement de l'énergie éolienne. Quant aux « environnementalistes nationalistes » et aux « environnementalistes de marché », ils se distinguent surtout par des positions divergentes à l'égard d'Hydro-Québec. Les premiers perçoivent positivement cette société d'État, alors que les seconds la voient d'un mauvais œil et en favorisent la privatisation.

LES LEADERS DE GROUPES VERTS ET LEUR RAPPORT AUX INSTITUTIONS*

Bertrand PERRON
Jean-Guy VAILLANCOURT
Claire DURAND

Cet article vise à établir une typologie des leaders de groupes verts du Québec à partir de variables d'attitudes témoignant des rapports du mouvement vert et de ces leaders aux institutions. Trois types de leaders se dégagent. Les « écologistes », plus radicaux, sont méfiants à l'égard de la science et de la technologie et acceptent que des sacrifices économiques soient faits pour améliorer la qualité de l'environnement. Ces leaders sont plus jeunes que les autres, ils militent en majeure partie dans des groupes montréalais et ils favorisent le développement de l'énergie éolienne. Quant aux « environnementalistes nationalistes » et aux « environnementalistes de marché », ils se distinguent surtout par des positions divergentes à l'égard d'Hydro-Québec. Les premiers perçoivent positivement cette société d'État, alors que les seconds la voient d'un mauvais œil et en favorisent la privatisation.

Depuis ses débuts, le mouvement vert québécois, aussi bien les groupes qui le constituent que ses leaders, entretient des relations plus ou moins harmonieuses avec les institutions économiques, politiques et scientifiques. Ces relations, qu'elles soient fondées sur l'expérience ou entretenues par la socialisation des nouveaux membres, contribuent à la formation d'attitudes relatives aux institutions. Compte tenu des nombreux débats à propos de l'institutionnalisation des questions environnementales, peut-on, à partir de données d'attitudes témoignant du rapport

* Cet article s'inscrit dans le cadre de projets de recherches subventionnés par le CRSH, la Fondation Desjardins et le FCAR. Nous tenons à remercier ces organismes. Merci aussi aux réviseurs anonymes. Par leurs commentaires pertinents, ils ont contribué à l'amélioration de ce texte.

aux institutions, en arriver à distinguer différents types de leaders verts au Québec ? L'objectif de cet article est l'établissement d'une typologie de ces leaders.

1. *Mise en contexte théorique*

Cette étude est fondée sur les travaux de recherche dans les domaines des mouvements sociaux, de la sociologie de l'environnement et de la psychosociologie, de même que sur l'observation des groupes verts sur le terrain¹. Pour éclairer la problématique présentée plus haut, il faut tenir compte des enjeux institutionnels touchant la protection de l'environnement au Québec, de la place accordée à de tels enjeux dans les typologies déjà existantes du mouvement vert québécois, du rôle des leaders dans la définition de ces enjeux, ainsi que de l'utilisation de données d'attitudes pour valider des typologies.

Enjeux institutionnels et rapports du mouvement vert aux institutions

Les questions environnementales soulèvent plusieurs enjeux institutionnels. Autant la dégradation de l'environnement que les solutions à mettre en œuvre pour favoriser le retour à l'équilibre écologique peuvent se comprendre selon certaines logiques institutionnelles. Les institutions économiques, politiques et scientifiques sont principalement concernées par les questions environnementales. Nous procéderons ici selon un tel découpage afin de situer les enjeux institutionnels. Toutefois, il est clair qu'en réalité, les enjeux économiques, politiques et scientifiques se présentent de façon entremêlée.

Dans le cas des institutions économiques, SCHNAIBERG (1980 ; SCHNAIBERG et GOULD 1994) s'est efforcé de montrer comment le mécanisme de « l'engrenage de la production » mène à la destruction de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles. Cette situation est encouragée par le fait que les entreprises ne procèdent pas à l'internalisation des coûts de pollution qu'elles engendrent (PIGOU, 1950). HUMPHREY et BUTTEL (1982) ont repris ces propos en y ajoutant l'effet amplificateur du marketing et de la publicité. Selon eux, une logique économique fondée sur une croissance ne dépassant pas celle de la population (*steady state economy*) serait plus respectueuse de l'environnement et préférable à la « croissance zéro » proposée par le Club de Rome (MEADOWS *et al.*, 1972). Toutefois, le marché peut aussi être vu comme un moyen pour régler les problèmes environnementaux, notamment par la mise sur pied d'un système d'échanges de droits de pollution ou par l'instauration de taxes sur l'énergie (LEFEBVRE *et al.*, 1995). Pour certains, la solution mitoyenne réside dans le développement durable, un compromis entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale. Ce

1. Une quarantaine d'événements où des groupes et des leaders verts étaient présents ont été observés entre 1994 et 1998 au Québec.

concept comprend des aspects rassembleurs, mais il demeure difficilement applicable vu son caractère ambigu (REDCLIFT, 1987 ; VAILLANCOURT, 1995).

Le politique participe aussi aux enjeux environnementaux. Pour les néo-marxistes que sont SCHNAIBERG et BUTTEL, le rôle étatique d'harmonisation de la société entre en contradiction avec celui de soutien à la productivité, ce dernier provoquant plusieurs désordres sociaux et environnementaux. Certains auteurs plus libéraux, comme CARLEY et CHRISTIE (1993), voient tout de même la négociation politique multipartite comme une voie privilégiée de solution aux problèmes environnementaux.

Enfin, les institutions à caractère scientifique sont partie prenante de toute problématique environnementale. Certaines découvertes technologiques qui hier apparaissaient comme des progrès remarquables se sont avérées de puissants agents de destruction de l'environnement ou posent des risques environnementaux majeurs (DENIS, 1998). On peut aussi expliquer certains renversements de croyances environnementales par la logique des révolutions scientifiques (KUHN, 1970) comme en témoigne le remplacement de la théorie du refroidissement global par celle du réchauffement de la planète, qui s'explique toutefois aussi par des logiques politiques, économiques et militaires (ROSS, 1991). L'expansion effrénée des sciences physiques de l'environnement depuis la globalisation des problèmes environnementaux est également bien connue (TRÉPANIÉ, 1995).

En plus d'être directement reliés à la situation environnementale, les enjeux institutionnels de l'environnement se posent aussi en fonction de rapports entre les institutions et le mouvement vert, notamment parce que l'environnement rejoint désormais tous les secteurs institutionnels de la société (VAILLANCOURT et PERRON, 1998). Comme pour les autres mouvements, la dynamique de leur rapport aux institutions ne correspond pas à un processus linéaire où les mouvements sociaux, en s'institutionnalisant, sont tranquillement cooptés par les forces institutionnelles au point où ils en arrivent à perdre leur raison d'être (LUSTIGER, MAHEU et HAMEL, 1998). En fait, le mouvement vert a joué, et joue encore, un rôle fondamental dans la mise à jour des enjeux institutionnels de l'environnement. Il s'agit bien d'un mouvement social, c'est-à-dire d'une force qui conteste l'ordre établi et qui propose de nouvelles façons de fonctionner (GARNER, 1996). Toutefois, il serait faux de prétendre, comme Garner, que le discours et les pratiques d'un mouvement social demeurent non institutionnalisés. La réalité du mouvement vert est plus nuancée. Sur des questions spécifiques, certaines organisations vertes s'accommodent d'une coopération avec les institutions dominantes et arrivent même à stimuler le changement « de l'intérieur », tandis que d'autres conservent un discours et des pratiques à la marge. En fait, la présence de conflits dans le mouvement vert à propos du rôle des institutions montre bien qu'il n'est pas complètement coopté par celles-ci. C'est pourquoi le mouvement dans son ensemble revendique des changements en profondeur dans le fonctionnement des institutions, en particulier les institutions

économiques et politiques (BUTTEL, 1992). Les premières sont critiquées en raison de leurs activités polluantes et de leurs pratiques d'épuisement des richesses naturelles ; les secondes, pour leur inaction à défendre ce bien commun menacé qu'est la Nature.

Quant aux liens avec les milieux scientifiques, ceux-ci remontent au début du mouvement alors que plusieurs leaders verts proviennent du milieu de la recherche gouvernementale ou universitaire (HUMPHREY et BUTTEL, 1982 ; VAILLANCOURT et PERRON, 1998). Ces liens relèvent en partie d'un rapport d'interdépendance et d'échange de bons services où les scientifiques profitent des succès du mouvement vert auprès de l'opinion publique pour obtenir des subventions de recherche et où les verts utilisent des informations scientifiques pour appuyer leurs positions (BUTTEL *et al.*, 1990). Toutefois, ce rapport est aussi marqué par le conflit, surtout quand les problèmes à l'étude sont parsemés d'incertitudes scientifiques, comme c'est le cas avec les changements climatiques (ROQUEPLO, 1994). D'une part, les scientifiques ne sont pas toujours à l'aise avec les options politiques mises de l'avant par les verts sur la base de leurs recherches. D'autre part, il arrive que le discours des verts soit déconstruit par certains chercheurs davantage préoccupés par les incertitudes scientifiques (BUTTEL et TAYLOR, 1994).

À titre d'illustration, sur la question des changements climatiques, les verts paraissent conscients du fait que les scientifiques, en réponse à des pressions politiques et économiques, préconisent certaines voies de solution (TAYLOR et BUTTEL, 1992). En effet, bien que très attentifs aux travaux de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) quant aux conséquences écologiques du réchauffement de la planète, certains leaders de groupes verts du Québec évacuent de toute stratégie de réduction des gaz à effet de serre plusieurs des solutions proposées par l'IPCC et choisissent en priorité des solutions plus radicales (PERRON et VAILLANCOURT, 1999). Selon Buttel (BUTTEL *et al.*, 1990 ; TAYLOR et BUTTEL, 1992), plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les problèmes environnementaux globaux occasionnent des conflits. Il mentionne, entre autres choses, les querelles résultant des différents choix de politiques publiques à appliquer pour résoudre ces problèmes. Enfin, il faut souligner que selon DUNLAP et VAN LIERE (1978), l'adhésion au « nouveau paradigme environnemental » relève en partie d'un manque de confiance en la science et la technologie. À ce titre, au sein du mouvement vert, on pourrait s'attendre à ce que les leaders radicaux soient aussi les plus méfiants à l'égard des connaissances et des pratiques scientifiques et technologiques.

Le rapport des verts avec le politique s'avère plutôt complexe. Les institutions politiques interviennent fortement dans des logiques institutionnelles autres que celles relatives à l'environnement. L'intervention de l'État québécois dans l'économie peut servir ici d'exemple. De plus, ces autres logiques institutionnelles s'expriment à l'intérieur des processus politiques à caractère environnemental. C'est le cas lors de débats publics et de commissions parlementaires portant sur des sujets

environnementaux. Soulignée par BAKVIS et NEVITTE (1992), la tradition d'appel à l'intervention de l'État est forte au Canada, et le secteur de l'environnement n'y échappe pas. Toutefois, plus le politique intervient dans les questions environnementales, plus il s'ouvre à la critique du mouvement vert. Même devant des formes institutionnelles de prise en charge politique des problèmes environnementaux dont ils ont fortement réclamé la création (BAPE, ministère de l'Environnement, Régie de l'Énergie), certains groupes verts sont devenus très critiques, tandis que d'autres jouent le jeu politique, espérant transformer le système de l'intérieur. Le mouvement vert n'est donc pas toujours uni dans ses positions à l'égard du gouvernement et ce dernier est plus ouvert à certaines organisations vertes qu'à d'autres.

Une telle dynamique illustre le caractère ambivalent des relations entre le mouvement vert et les institutions politiques. En outre, plusieurs facteurs semblent pouvoir expliquer la participation des organisations du mouvement vert dans les structures institutionnelles sociopolitiques multipartites : nature du problème à l'étude, procédures de participation, poids relatif des représentants verts par rapport aux autres acteurs sociaux, etc. Le rapport des verts au politique est aussi marqué par la nature du système politique. L'ouverture plus ou moins grande des systèmes politiques influence l'efficacité de certaines actions en faveur de la protection de l'environnement (lutte électorale, lobbying, poursuites judiciaires) comme l'ont montré plusieurs études empruntant l'approche des structures d'opportunité politique (voir notamment KITSCHOLT, 1986 ; GAGNON, 1993 ; PERRON, 1993).

Quant au rapport entre le mouvement vert et les institutions économiques, il n'est pas aussi antagoniste qu'on pourrait le croire. On remarque chez plusieurs organisations vertes une propension à utiliser la rhétorique économiste (GENDREAU, 1997) et à s'accommoder de certaines solutions misant sur la capacité du marché, notamment les systèmes d'échange de droits de pollution, appliqués aux États-Unis pour la lutte aux pluies acides (PERRON, 1993 ; PERRON et VAILLANCOURT, 1994) et souhaités par plusieurs groupes verts du Québec pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce genre de solution n'aurait pas pu être proposé au moment de l'émergence du discours sur la croissance zéro dans les années 1970. L'avènement du discours sur le développement durable n'est pas étranger à l'apparition des nouvelles solutions de marché (HAWKINS et BUTTEL, 1992), mais la trop grande flexibilité d'interprétation du concept de développement durable suscite aussi des réticences à son égard chez plusieurs verts, ce qui laisse croire que l'idée selon laquelle l'amélioration de la qualité de l'environnement passe par l'acceptation de sacrifices économiques existe encore chez certains d'entre eux. De fait, le niveau de préoccupation environnementale est souvent mesuré de la sorte en psychosociologie de l'environnement (voir GREENBAUM, 1995), une plus grande volonté de sacrifice témoignant d'une préoccupation plus radicale.

Au Québec, lorsqu'on parle de relations entre le mouvement vert et les institutions, il est nécessaire de mentionner les débats entourant la société Hydro-Québec, tributaire d'une logique économique social-démocrate qui se situe en marge du libéralisme concurrentiel dominant à l'intérieur du marché québécois, mais aussi très portée vers le libre-échange depuis l'ouverture du marché énergétique nord-américain grâce à sa déréglementation. De plus, son statut d'entreprise nationalisée fait souvent d'Hydro-Québec une carte maîtresse dans le jeu politique et un symbole de l'autonomie et du développement du Québec (CHENEL et VAILLANCOURT, 1998). Malgré les torts environnementaux dont est souvent accusée la société d'État, celle-ci jouit de l'appui d'un bon nombre d'organisations vertes avec lesquelles elle entretient des relations cordiales ; ceci explique en partie la formation de la Coalition contre la dénationalisation d'Hydro-Québec, à laquelle participent plusieurs groupes verts. En bref, le statut et les projets d'Hydro-Québec divisent le mouvement vert québécois. Lors du Débat public sur l'énergie, plusieurs tiraillements entre groupes verts portaient sur l'attitude à prendre vis-à-vis d'Hydro-Québec.

Les débats concernant Hydro-Québec illustrent aussi le fait que certains conflits à l'intérieur du mouvement vert sont attribuables à des enjeux institutionnels se situant en dehors du domaine de l'environnement. À titre d'exemple, les querelles entourant le projet Grande-Baleine peuvent s'expliquer en partie par l'identité linguistique, les anglophones étant davantage critiques sur les aspects bureaucratiques de la mise en œuvre de ce projet (LEPAGE, 1999). Dans la même veine, l'analyse des mémoires collectifs soumis à la Commission Bélanger-Campeau en 1991 a permis de constater des différences de positions entre les groupes verts sur la question de la souveraineté et sur le partage des compétences environnementales entre le gouvernement du Québec et celui d'Ottawa (PERRON, VAILLANCOURT et GAUTHIER, 1992).

C'est donc dire que le rapport aux institutions engendre différentes positions chez les verts. Il constitue un élément de différenciation entre ceux-ci et, conséquemment, apparaît comme une dimension de base dans les typologies du mouvement vert.

Typologies du mouvement vert québécois

Il existe plusieurs typologies du mouvement vert s'appliquant à diverses réalités nationales. Pour le Québec, les typologies développées par Vaillancourt et ses collègues sont parmi les premières du genre.

Épurée des communautés de marginaux contre-culturels, des organisations spirituelles apolitiques et des pseudo-environnementalistes, la première typologie des associations écologistes qu'a proposée VAILLANCOURT (1981) identifiait les trois types les plus près de la définition de mouvement social, à savoir les « conservation-

nistes », les « environnementalistes » et les « écologistes » (VAILLANCOURT, 1985). Toutefois, les études qualitatives menées sur la base de cette typologie (AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991 ; PERRON, VAILLANCOURT et GAUTHIER, 1992) utilisent plutôt deux types : les environnementalistes et les écologistes. Ce choix ne veut pas dire que les idées conservationnistes de protection d'espaces naturels n'existent plus, mais plutôt que les groupes conservationnistes se sont de plus en plus rapprochés des environnementalistes au point où la distinction est parfois difficile à établir dans certains pays.

Dans cette classification à deux types, Vaillancourt utilise entre autres comme critères de différenciation les rapports qu'entretiennent ces groupes avec les institutions « dominantes » de la société moderne, notamment le marché économique, l'État et la science. Les groupes de type écologiste sont plus critiques à l'égard des institutions que ne le sont les environnementalistes. Ces derniers ne remettent pas fondamentalement en question le modèle de la productivité même s'ils en critiquent les conséquences environnementales, alors que les écologistes contestent la croissance économique ainsi que les inégalités qu'elle engendre. Les notions de justice sociale et d'équité sont très présentes chez les écologistes, qui rejettent aussi la technocratie. Ces prises de positions expliquent pourquoi ceux-ci privilégient les entreprises comme cible d'action. En ce qui a trait à la technologie, tandis que les groupes environnementalistes se contentent d'une technologie non polluante appliquée à l'industrie existante, les écologistes veulent voir apparaître des technologies plus conviviales et de petite échelle (AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991). On peut aussi penser que le positionnement par rapport à la technologie est tributaire de l'inquiétude des groupes devant les dangers potentiels d'impacts environnementaux² causés par des objets technologiques. Cette inquiétude renvoie en fait à la perception du risque, qui, comme le soulignent DOUGLAS et WILDALVSKI (1982), est une construction sociale, notamment d'un rapport aux institutions. Même les spécialistes de la perception du risque qui adoptent l'approche psychométrique admettent ce fait (SLOVIC, 1992).

EYERMAN et JAMISON (1991) proposent une typologie compatible avec celle de Vaillancourt, bien qu'elle porte directement sur les positions vertes plutôt que sur les groupes verts. Ces auteurs identifient notamment dans le discours des verts la présence de positions technologiques et de positions organisationnelles, les premières décrivant les moyens techniques pour résoudre les problèmes environnementaux et les secondes étant axées sur les problèmes organisationnels et institutionnels à régler. Dans la typologie de Vaillancourt, ces deux types de positions

2. Les attitudes relatives aux dangers ne sont pas foncièrement affectives comme l'explique ROGERS (1983), ce qui permet de les prendre en considération dans une approche cognitive des attitudes.

départagent les groupes³. Par leur anti-élitisme, les écologistes défendent davantage des idées de changements organisationnels, et leurs positions sur la technologie sont plus radicales que celles des environnementalistes.

La typologie de Eyerman et Jamison est intéressante pour la présente recherche car elle découle d'une approche cognitive fondée sur le rôle des leaders verts dans la production de connaissances orientant les actions du mouvement.

Le rôle des leaders de groupes verts dans la définition des enjeux

À la différence des typologies décrites plus haut, qui sont des typologies d'associations ou d'idéologies, l'objectif de cette recherche est plutôt d'en arriver à une typologie de leaders. Néanmoins, il semble concevable de penser que celle-ci pourrait être comparable à celle de VAILLANCOURT (1981 ; 1985 ; AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991) sur les groupes verts québécois.

Cette présomption est fondée en partie sur la situation actuelle des groupes verts. Comme le constate ION (1994) dans le cas de la France, les activités de contestation sont de plus en plus l'affaire d'individus-acteurs (voir aussi BECK, 1994). Si les manifestations sont moins courantes, les revendications vertes ne sont pas mortes pour autant. Les rassemblements de groupes font maintenant place aux réseaux d'individus. Des membres d'organisations vertes produisent des mémoires, mènent des recherches, écrivent dans les journaux. En tant que producteurs de connaissance, les leaders contribuent au maintien de l'identité du mouvement, tout en s'y identifiant eux-mêmes. Inspirée de Gramsci, cette conception est à la base de l'approche cognitive des mouvements sociaux mise de l'avant par EYERMAN et JAMISON (1991). Il semble donc justifié d'agréger des données de nature individuelle provenant des leaders de groupes verts pour produire une typologie illustrant les différentes tendances présentes à l'intérieur du mouvement.

Attitudes et typologies

En accord avec l'approche de Eyerman et Jamison sur les mouvements sociaux, qui insiste sur le rôle primordial qu'y jouent les leaders, la définition que donnent PRATKANIS et GREENWALD (1989) de la notion d'attitude semble tout à fait indiquée. Ces deux auteurs mettent de l'avant une conception « sociocognitive » des attitudes. Pour eux, une attitude est représentée dans la mémoire par une étiquette reliée à un objet, un sommaire évaluatif de cet objet et une structure de connais-

3. EYERMAN et JAMISON (1991) notent aussi la présence d'un troisième type d'idées : les cosmologiques. Or, comme ces idées sont communes à tous les verts, il n'y a pas lieu ici de les considérer car elles ne devraient pas avoir d'effet différenciateur sur le mouvement.

sance appuyant l'évaluation. Dans cette recherche, l'objet d'attitude (l'environnement) est ciblé par l'ajout de références aux institutions⁴.

En s'attardant sur des attitudes où les institutions sont visées, on considère celles-ci comme révélatrices d'une fonction sociale, c'est-à-dire permettant à l'individu de donner un sens au monde qui l'entoure (PRATKANIS et GREENWALD, 1989). Cette fonction est assurée par l'évaluation, élément consensuel de toute définition des attitudes (OLSON et ZANA, 1993), qui permet de cerner un objet, ainsi que par une structure de connaissance qui organise et guide la mémoire à propos d'événements et d'actions complexes envers cet objet (PRATKANIS et GREENWALD, 1989, p. 249). Conséquemment, les structures de connaissance sur lesquelles sont appuyées les attitudes à propos des institutions orientent les actions des leaders verts à l'égard de ces mêmes institutions. Dans l'optique de Pratkanis et Greenwald, en étudiant les évaluations de façon approfondie, il devient possible de cerner la structure de connaissance qui les soutient. Cette conception sociocognitive des attitudes, conjuguée aux propos de Eyerman et Jamison sur les mouvements sociaux, permet d'interpréter les attitudes de leaders verts en se prononçant sur leur production de connaissance et de sens.

PRATKANIS et GREENWALD (1989) attribuent une autre fonction aux attitudes, celle de maintien de la valeur de soi. Cette fonction renvoie à l'expression des attitudes, qui peut prendre plusieurs formes selon l'auditoire visé. En bref, l'expression peut être orientée vers soi (*private self*), vers une collectivité (*collective self*), ou vers la société (*public self*). En fait, les individus ajustent leurs attitudes en fonction des différents auditoires. Pour ce qui est des attitudes sociales et politiques (comme c'est le cas des attitudes étudiées dans cette recherche), il apparaît qu'elles servent davantage à maintenir le *collective self* et le *public self* (SEARS et FUNK, 1991). Chez les leaders de groupes verts, on peut penser que les auditoires collectifs et publics priment dans la mesure où leurs attitudes reflètent des idées chères à leur groupe d'appartenance et qu'elles visent à s'attirer la sympathie de l'opinion publique. Les attitudes environnementales de leaders de groupes verts peuvent aussi viser l'auditoire individuel, mais ce sont les caractères collectifs et publics de ces attitudes qui assurent qu'une agrégation de celles-ci correspond à un portrait du mouvement vert et non pas à une simple addition d'individus. En somme, adopter une conception sociocognitive des attitudes pour interpréter une typologie des leaders de groupes verts permet de ne pas s'éloigner outre mesure d'un portrait du mouvement vert lui-même.

Une telle typologie permettra d'établir des comparaisons entre les divers sous-groupes du mouvement vert québécois. Les attitudes servant à valider la typologie sont donc considérées comme des indicateurs d'un conflit social interne au mouve-

4. Voir EAGLY et CHAIKEN (1993) pour une discussion sur la distinction et la complémentarité entre objet et cible d'attitude.

ment. Une telle utilisation des attitudes est classique en psychosociologie (HOUSE, 1981).

Traditionnellement, les sociologues insistent davantage sur le contexte dans lequel se forment les attitudes et sur les déterminants structurels de cette formation (HOUSE, 1981 ; KIECOLT, 1988). Il est possible d'analyser l'effet de données structurelles brutes comme le taux de chômage ou le taux de productivité sur les attitudes ou de mesurer l'influence de la position des individus dans la structure sociale sur ces attitudes. Cette dernière façon de procéder se concrétise par la prise en compte de variables sociodémographiques classiques (âge, sexe, éducation, revenu, lieu de résidence, etc.).

Les écrits abordant l'effet des variables sociodémographiques sur les attitudes environnementales (BUTTEL, 1987 ; JONES et DUNLAP, 1992 ; GREENBAUM, 1995) permettent de penser que celles-ci ne contribuent que faiblement à la variance observée (environ 10%) et que seul l'âge joue un rôle significatif constant. On remarque toutefois sporadiquement une relation significative avec le sexe, l'éducation et le lieu de résidence ; les femmes, les hauts diplômés et les urbains étant davantage préoccupés par la protection de l'environnement.

Dans le cas de l'âge, BUTTEL (1979) explique la plus grande préoccupation des jeunes pour l'environnement par le fait que ceux-ci n'ont pas encore goûté aux bénéfices offerts par les institutions et qu'ils sont par conséquent plus critiques envers elles. Si cette tendance à la contestation s'amenuise en vieillissant, on dira alors qu'il s'agit d'un effet de cycle de vie. Toutefois, les études longitudinales portant sur les attitudes relatives à l'environnement suggèrent que l'environnementalisme relève de plus en plus d'un effet de cohorte (INGLEHART, 1990 ; DUNLAP, 1992 ; pour une interprétation différente, voir KANAGY *et al.*, 1994). Malgré tout, à l'intérieur du mouvement vert allemand, ROTH (1996) a pu observer des conflits entre les jeunes et les vieux militants.

Au Québec, on a constaté l'expression de tensions entre les leaders de groupes verts provenant des régions et ceux localisés à Montréal. C'est pourquoi les effets d'une variable comme celle du lieu où est situé le groupe d'appartenance doivent être examinés.

2. Hypothèses

En concordance avec la typologie simplifiée des groupes verts québécois que propose Vaillancourt (AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991), il devrait se dégager deux types de leaders verts : les environnementalistes et les écologistes. Les attitudes incluses dans cette analyse départagent ces deux types sur trois dimensions du rapport des leaders verts aux institutions évoquées dans le contexte théorique : la perception de la science et de la technologie, la perception de la société Hydro-

Québec et l'opinion quant à la nécessité de sacrifier des « avantages » économiques pour améliorer la qualité de l'environnement.

Les écologistes devraient montrer des signes de leur plus grand radicalisme en se méfiant davantage de la science et de la technologie, en étant plus critiques à l'égard d'Hydro-Québec et plus favorables aux sacrifices économiques, alors que les environnementalistes devraient afficher des positions contraires ou plus modérées.

Respectant la tradition sociologique de l'analyse des déterminants non cognitifs, la mise en relation de l'appartenance à un type avec des variables socio-démographiques et contextuelles permettra de nuancer la description des types de leaders verts. On peut s'attendre à ce que le radicalisme des leaders écologistes soit lié à leur jeunesse. Il y a lieu aussi de présumer que les écologistes proviennent majoritairement de groupes verts situés sur l'île de Montréal, étant donné la tendance des urbains à afficher un degré de préoccupation environnementale plus grand (BUTTEL, 1987 ; FREUDENBURG, 1991 ; JONES et DUNLAP, 1992 ; GREENBAUM, 1995).

L'intérêt d'une typologie réside également dans le fait qu'elle apparaît fertile pour comparer les mêmes individus sur des positions complémentaires. Dans cette optique, la mise en relation de la typologie basée sur le rapport aux institutions avec certaines positions complémentaires exprimées par les leaders de groupes verts peut permettre à la fois de renforcer le sens accordé à ces regroupements et d'enrichir la compréhension du lien entre le rapport aux institutions et ces positions plus spécifiques. Ainsi, il semble plausible de suggérer que le radicalisme des écologistes est aussi associé à une plus grande inquiétude au chapitre de la pollution, à une plus forte tendance à attribuer la responsabilité première de la dégradation de l'environnement aux industriels et à un intérêt plus marqué pour la construction de parcs d'éoliennes. Situées théoriquement, ces positions témoignent du caractère critique marquant des écologistes et de leur appui aux technologies alternatives.

3. *Méthodologie*

Les données proviennent de l'administration, auprès des leaders de groupes verts du Québec, du Questionnaire sur les dimensions humaines des enjeux environnementaux (QDHEE). Le questionnaire a été envoyé par courrier à l'adresse postale des groupes identifiés à partir de la liste mise à jour du Répertoire québécois des groupes écologistes⁵. La lettre d'accompagnement du QDHEE stipulait que le

5. Ce répertoire comprend des organismes à but non lucratif dont la mission première est reliée à l'environnement ou dont les activités intègrent la dimension environnementale. Il exclut les organismes créés par règlement tels les services municipaux, gouvernementaux et paragouvernementaux. Les renseignements qu'il contient ont été recueillis par le Réseau québécois des groupes écologistes. Toutefois, il ne s'agit pas d'un répertoire des

questionnaire devait être rempli par un des dirigeants du groupe⁶. Au total, 598 questionnaires ont été expédiés. Le rappel téléphonique qui a suivi l'envoi a permis d'éliminer dix-sept groupes non valides. Le nombre de répondants possibles s'établissait donc à 581. En tout, 194 questionnaires ont été complétés (entre le 15 mars et le 15 juin 1996), pour un taux de réponse de 33,4 %.

Considérant le peu de ressources dont dispose la majorité des groupes verts du Québec, la lourde charge de travail des dirigeants écologistes, le caractère souvent bénévole de leur travail et la longueur du QDHEE, ce taux de réponse, sans être complètement satisfaisant, est acceptable dans le cadre d'une recherche exploratoire. De plus, il s'agit sans doute de l'enquête par questionnaire la plus large menée auprès de cette population au Québec. Il serait toutefois hasardeux de se prononcer sur la représentativité des dirigeants de groupes verts ayant participé à cette recherche. Plusieurs données pertinentes concernant la population n'ont jamais été recensées ou ne l'ont été que partiellement. On peut tout de même noter que des leaders de toutes les régions du Québec ont répondu au QDHEE⁷. La moyenne d'âge des répondants est de 42 ans et près de 70 % d'entre eux sont des hommes.

Mesures constitutives de la typologie : attitudes à l'égard des institutions

Chacune des trois dimensions du rapport aux institutions sur lesquelles se distinguent les types de leaders verts est représentée par deux variables d'attitude. Certaines de ces variables sont des scores composites créés à partir de résultats d'analyses factorielles exploratoires effectuées sur les items de type Likert utilisés

groupes membres de ce réseau même si ceux-ci y sont inclus. Le contenu du répertoire a été validé notamment par les Directions régionales du ministère de l'Environnement et de la Faune et par deux firmes de communication. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, ce répertoire est le plus complet du genre, disponible au Québec.

6. Cette consigne visait à assurer le plus possible que les répondants soient de véritables leaders actifs au sein des groupes. Dans la très grande majorité des cas, elle a été respectée puisque 89 % des répondants sont soit présidents, professionnels ou responsables de projets, directeurs généraux, ou membres du conseil d'administration de leur organisme.

7. La représentation des 16 régions administratives du Québec parmi les répondants à cette étude est similaire à celle du *Répertoire des groupes écologistes du Québec*. À titre d'illustration, la région la plus sous-représentée est la Montérégie qui totalise 7,7 % des répondants comparativement à un pourcentage de représentation de 11,4 % dans le *Répertoire*. La région la plus surreprésentée est la région de Chaudière-Appalaches (4,1 % des répondants comparativement à 2,1 % des groupes du *Répertoire*). Toutefois, cette similarité ne permet pas de parler d'inférence statistique. C'est pourquoi l'expression « répondants » est utilisée au lieu d'échantillon.

dans le QDHEE⁸ tandis que d'autres sont des items uniques dont la pertinence d'utilisation a été démontrée par ces mêmes analyses⁹.

La *perception de la science et de la technologie* est mesurée par deux variables. L'*inquiétude face aux risques technologiques* comprend sept items (α^{10} : 0,72) portant sur le degré d'inquiétude devant les dangers potentiels pour l'environnement d'une série d'objets technologiques (raffinerie, autoroute, automobile, incinérateur, centrales thermiques et nucléaires, usine chimique). La *confiance en la science et la technologie* pour résoudre les problèmes environnementaux est mesurée par un énoncé unique.

Deux variables définissent la *perception de la société Hydro-Québec*. L'*inquiétude face aux barrages hydroélectriques* est mesurée par la question suivante : « Indiquez le degré d'inquiétude par rapport aux impacts potentiels sur la qualité de l'environnement que vous inspire un barrage hydroélectrique »¹¹ ; et l'*opinion face à la privatisation d'Hydro-Québec* par celle-ci : « Indiquez votre degré d'accord par rapport au scénario proposant de privatiser Hydro-Québec ».

La troisième dimension, l'*opinion face à l'acceptation de sacrifices économiques*, est mesurée par deux variables issues des analyses factorielles. L'*opinion face aux taxes sur l'énergie* (α : 0,88) reflète le degré d'accord quant à l'instauration de taxes « environnementales » sur l'énergie, l'essence et l'électricité. L'*opinion face à l'acceptation d'une baisse du niveau de vie* (α : 0,74) reflète le degré d'accord avec l'idée d'accepter une série d'effets potentiels découlant d'une prise en compte des problèmes d'environnement (moins de confort, niveau de vie plus faible, stagnation économique et augmentation du chômage).

8. Trois types d'échelles de réponse sont présents dans cette étude. Pour chacun de ces types, les choix de réponse offerts sont les suivants : item d'inquiétude (1 = extrêmement inquiétant... 4 = pas du tout inquiétant) ; item de confiance (1 = confiance totale... 4 = pas du tout confiance) ; item d'opinion (1 = totalement d'accord... 4 = totalement en désaccord). Pour faciliter l'interprétation des résultats, ces échelles ont été recodées inversement.

9. Le détail des résultats des analyses factorielles est disponible sur demande auprès des auteurs de cet article.

10. Le α de Cronbach est un coefficient de consistance interne entre les réponses sur plusieurs items composant un score additif. Un coefficient de 0,70 est considéré satisfaisant.

11. Cet item, bien qu'il s'apparente à ceux contenus dans la variable d'inquiétude face aux risques technologiques, se rattache à la perception de la société Hydro-Québec puisqu'il s'agit à toute fin utile de la seule entité économique à pouvoir bâtir des barrages au Québec.

Mesures non cognitives : variables sociodémographiques et contextuelles

La typologie des leaders verts qui se dégage de l'analyse de regroupement est mise en relation avec certaines variables sociodémographiques individuelles telles que l'âge (variable continue) et le sexe des répondants, leur niveau d'éducation, mesuré par le dernier diplôme obtenu, et leur champ d'études (sciences humaines, sciences naturelles, sciences administratives, sciences appliquées et technique, autres) ainsi qu'avec des variables contextuelles associées aux groupes verts d'appartenance telles que le lieu où est situé le groupe (île de Montréal ou ailleurs au Québec) et le champ principal d'activité du groupe (conservation et protection, action politique, éducation et sensibilisation, recherche ou consultation, autres).

Mesures relatives aux positions complémentaires

Les positions complémentaires qui permettent d'enrichir l'interprétation des types de leaders de groupes verts ont trait à quatre composantes de la perception des problèmes environnementaux.

La première composante est l'inquiétude face à la pollution, une variable qui comprend quatre items (alpha : 0,78) ne ciblant aucune institution, ce qui en fait une variable de mesure générale de l'inquiétude par rapport à la situation environnementale. Pour ces items, les répondants inscrivent leur degré d'inquiétude par rapport à différents impacts environnementaux, en l'occurrence la contamination des sols, la pollution de l'air, la pollution de l'eau et les pluies acides.

L'opinion face aux interventions juridico-politiques dans le dossier des changements climatiques comprend cinq items (alpha : 0,78). On retrouve dans cette échelle des items révélateurs de la perception à l'égard de l'intervention des institutions politiques internationales (ONU) et des institutions nationales législatives et juridiques dans le dossier du problème global du réchauffement de la planète. Pour ces items, les répondants ont indiqué leur degré d'accord avec certaines solutions à mettre de l'avant dans ce dossier : augmenter les taxes des entreprises qui émettent des gaz à effet de serre, contrôler plus sévèrement l'exploitation forestière, voir l'ONU intervenir pour protéger les forêts même si les États nationaux s'y opposent, rendre obligatoire l'évaluation des répercussions climatiques de tout projet de développement et voir l'ONU intervenir pour forcer les pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Troisième composante de la perception des problèmes environnementaux, l'intérêt envers le développement de certaines filières énergétiques est cerné par la prise en considération de trois positions correspondant respectivement aux scores d'intérêt pour le développement de grandes centrales hydroélectriques, de petites centrales hydroélectriques et de parcs d'éoliennes. Ces scores sont calculés à partir d'une consigne du QDHEE demandant aux répondants d'ordonner huit filières différentes

selon l'intérêt qu'elles suscitent quant à leur développement éventuel en cas d'apparition de nouveaux besoins énergétiques pour le Québec.

Enfin, la dernière série de positions complémentaires provient d'une consigne enjoignant les répondants à ordonner certains acteurs collectifs en fonction de leur degré de responsabilité présumée dans la dégradation de l'environnement. Les trois positions complémentaires retenues portent sur le *degré de responsabilité* attribuée aux *industriels*, aux *fonctionnaires* et aux *politiciens*.

Suivant les recommandations méthodologiques de RAPKIN et LUKE (1993), l'analyse de regroupement sur les individus, est utilisée afin de départager certains types de leaders verts du Québec. L'analyse permet de regrouper dans un même type les individus ayant les profils de réponses les plus similaires sur l'ensemble des six variables mesurant le rapport aux institutions.

De façon à pouvoir garder l'ensemble des cas, les valeurs manquantes, peu nombreuses, ont été remplacées par les valeurs moyennes. De plus, les scores pour toutes les variables soumises à l'analyse de regroupement ont été ramenés sur une échelle variant de -1,5 (attitude totalement négative) à +1,5 (attitude totalement positive), reflétant le degré d'inquiétude, d'accord ou de confiance, selon le cas. Conserver des échelles de même amplitude permet d'éviter de standardiser les variables, ce qui entraînerait une perte d'information, et donne le même poids à chacune des variables (TABACHNIK et FIDELL, 1996).

L'analyse par regroupement est caractérisée par deux opérations mathématiques. Tout d'abord, la similarité des réponses aux diverses questions données par les répondants est évaluée par une mesure de distance. La mesure utilisée dans le cadre de cette étude est la distance euclidienne au carré. Ce type de mesure met en évidence les différences entre les cas. Ensuite les cas dont les profils de réponses se rapprochent sont regroupés par algorithme. La méthode choisie ici est hiérarchique agglomérative. Elle cherche à maximiser l'homogénéité à l'intérieur de chaque regroupement (*within groups linkage*), ce qui est tout à fait indiqué lorsque les variables suivent une distribution s'éloignant de la normalité (TABACHNIK et FIDELL, 1996), comme c'est le cas ici. Des analyses de variance permettront ensuite de décrire les types selon leurs spécificités tout en vérifiant l'influence relative de chacune des variables incluses. Cette étape complétée, la typologie est mise en relation avec les autres variables prises en compte dans cette étude (variables sociodémographiques et contextuelles, positions complémentaires).

Les relations de ces variables avec la typologie des leaders verts sont étudiées soit par analyses de variance (test F) et comparaisons de moyenne (test B de Tukey) lorsque les variables sont numériques, soit par test de Khi carré lorsqu'elles sont de type nominal. La probabilité statistique (p) associée à ces tests est présentée à titre indicatif puisque les répondants ne constituent pas à proprement parler un

échantillon. Elle donne tout de même une idée de l'ampleur des différences pouvant exister.

4. *Présentation des résultats et discussion*

Élaboration de la typologie

Des analyses à deux, trois, quatre et cinq regroupements ont été effectuées. La solution à deux regroupements s'est avérée insatisfaisante sur le plan statistique puisque l'inquiétude liée à un barrage hydroélectrique ne joue aucun rôle différenciateur. Considérant les débats conflictuels ayant lieu à l'intérieur du mouvement vert et dans la société québécoise quant aux différents projets de construction de barrages par Hydro-Québec à l'époque de l'administration du QDHEE, il n'a pas été jugé opportun de retirer cette variable de l'analyse. En ce qui a trait aux solutions à quatre et à cinq regroupements, c'est par souci de parcimonie qu'elles n'ont pas été retenues, et ce, même si elles présentaient des résultats convenables sur le plan statistique¹².

C'est donc la solution à trois regroupements qui a été retenue. Le tableau 1 présente les résultats de cette solution. Toutes les variables contribuent à différencier les types de façon convaincante ($p < 0,000$). Une première interprétation des types de leaders de groupes verts du Québec est donc possible.

En comparant, pour chaque variable, les scores moyens inscrits au tableau 1, ainsi que les distinctions apparaissant dans la dernière colonne, on voit que ce sont les leaders verts « écologistes » (74 individus) qui se démarquent sur le plus grand nombre de variables.

Le profil-type du leader écologiste témoigne chez celui-ci d'un radicalisme plus prononcé par rapport aux deux autres types. L'écologiste apparaît méfiant à l'égard de la science et de la technologie puisqu'il est inquiet des risques technologiques et qu'il affiche une faible confiance dans la capacité de la science et de la technologie de résoudre les problèmes environnementaux. Il possède par contre une perception ambiguë de la société Hydro-Québec. Tout en se disant contre la privatisation de cette entreprise d'État, il se montre plus inquiet des barrages hydro-électriques que ne pourraient l'être les deux autres types. Enfin, l'écologiste type est d'accord avec l'idée d'accepter les sacrifices économiques qui pourraient découler d'une plus grande prise en charge des problèmes environnementaux. Il accepte à la fois l'idée d'une baisse du niveau de vie et l'instauration de taxes sur l'énergie.

12. Les résultats des analyses à deux, quatre et cinq regroupements sont disponibles sur demande auprès du premier auteur.

TABLEAU 1

Types de leaders de groupes verts du Québec. Résultats de l'analyse de variance

Variables (min. = -1,5 ; max. = 1,5)	Écologistes N = 74 moyenne (écart type)	Environnementalistes N = 74 moyenne (écart-type)	Environnementalistes de marché N = 46 moyenne (écart-type)	Distinctions (à partir des tests B de Tukey)
Inquiétude liée aux risques technologiques ($p^1 = 0,000$)	1,12 (0,24)	0,69 (0,37)	0,80 (0,37)	ECO>EN=EM
Confiance en la science et la technologie ($p = 0,000$)	0,12 (0,70)	0,63 (0,51)	0,54 (0,63)	ECO>EN=EM
Inquiétude liée à un barrage hydro- électrique ($p = 0,000$)	0,83 (0,65)	- 0,06 (0,74)	0,50 (0,76)	EN<EM<=ECO
Opinion face à la priva- tisation d'Hydro- Québec ($p = 0,000$)	- 0,96 (0,64)	- 0,99 (0,53)	0,80 (0,51)	EM>ECO=EN
Opinion liée aux taxes sur l'énergie ($p = 0,000$)	0,72 (0,73)	- 0,12 (0,64)	- 0,33 (0,65)	ECO>EN=EM
Opinion liée à une baisse du niveau de vie ($p = 0,000$)	0,24 (0,58)	- 0,37 (0,61)	- 0,22 (0,43)	ECO>EN=EM

ECO = Écologistes

EN = Environnementalistes nationalistes

EM = Environnementalistes de marché

1. La probabilité statistique (p) est donnée à titre indicatif puisqu'il ne s'agit pas d'échantillon. Plus la probabilité statistique est petite (traditionnellement le seuil est de 0,05), plus les différences observées apparaissent importantes. En complément, le test B de Tukey (par comparaison de moyennes *a posteriori*) permet d'identifier les types qui se distinguent pour chaque variable.

Selon l'hypothèse de départ, on s'attendait à la présence de deux types de leaders verts alors que trois ont émergé. Toutefois, les analyses laissent voir que les

deux types fondamentaux (« environnementalistes » et « écologistes ») de la classification dichotomique de Vaillancourt sont présents. La différence réside dans le fait que les environnementalistes sont eux-mêmes divisés en deux sous-catégories : les « environnementalistes nationalistes » (74 individus) et les « environnementalistes de marché » (46 individus). Ces deux derniers types se distinguent entre eux principalement par leur façon de percevoir Hydro-Québec. L'environnementaliste nationaliste-type n'est pas inquiet devant la construction d'un barrage hydroélectrique et il est contre la privatisation de la société d'État. Il perçoit aussi de façon plutôt ambivalente la science et la technologie puisqu'il est inquiet des risques technologiques, mais confiant devant le potentiel réparateur de la science. Enfin, il est contre l'acceptation de sacrifices économiques comme conséquence de la prise en charge de la protection de l'environnement. Pour ce qui est de l'environnementaliste de marché, son profil type est très similaire à celui de son homologue nationaliste quant à la perception de la science et de la technologie et quant à l'acceptation de sacrifices économiques. L'environnementaliste de marché est toutefois le seul à afficher une perception toute négative de la société Hydro-Québec ; il s'oppose à son homologue nationaliste sur cette dimension du rapport aux institutions.

La solution à trois types permet de confirmer certaines hypothèses. Tout d'abord, un type écologiste plus radical se dégage. Les attitudes des écologistes à l'égard de la science et de la technologie et à l'égard des sacrifices économiques correspondent à deux caractéristiques du nouveau paradigme environnemental de DUNLAP et VAN LIERE (1978).

Il était aussi suggéré que la perception d'Hydro-Québec joue un rôle de différenciation des types, mais la distinction ne se fait pas entre environnementalistes et écologistes comme prévu. En fait, le type environnementaliste se divise sur la base de la perception de la société d'État, ce qui laisse croire que sans l'inclusion d'attitudes à propos d'Hydro-Québec, une solution à deux regroupements apparaîtrait. La solution à trois types suggère par contre de qualifier certains environnementalistes de nationalistes puisqu'ils semblent défendre Hydro-Québec en tant que symbole de l'autonomie et du développement du Québec (CHENEL et VAILLANCOURT, 1998), au point de ne pas être inquiets outre mesure des conséquences environnementales pouvant découler des barrages construits par Hydro-Québec. En ce qui a trait aux environnementalistes de marché, on leur attribue pour l'instant cette étiquette car ils sont les seuls en faveur de la privatisation d'Hydro-Québec.

Typologie et caractéristiques des leaders et des groupes

Le tableau 2 présente les résultats de la mise en relation de la typologie avec les variables non cognitives.

TABLEAU 2

Mise en relation de la typologie avec certaines variables non cognitives
Résultats du test F (âge) et des tests de Khi carré

Variables	p^1	Distinctions (à partir des tests B de Tukey)
Âge	0,011	ECO (38,8)<EN (43,7)=EM (43,6) (âge moyen)
Sexe	0,110	
Dernier diplôme obtenu	0,052	
Champ d'études	0,074	
Lieu où est situé le groupe d'appartenance	0,028	Les leaders de groupes situés sur l'île de Montréal sont plus enclins à faire partie du type écologiste
Champ principal d'activité du groupe d'appartenance	0,694	

ECO = Écologistes

EN = Environnementalistes nationalistes

EM = Environnementalistes de marché

1. La probabilité statistique (p) est donnée à titre indicatif puisqu'il ne s'agit pas d'échantillon. Plus la probabilité statistique est petite (traditionnellement le seuil est de 0,05), plus les différences observées apparaissent importantes. En complémentarité, le test B de Tukey (par comparaison de moyennes *a posteriori*) permet d'identifier les types qui se distinguent pour chaque variable.

Les écologistes apparaissent plus jeunes que les environnementalistes, confirmant les assertions selon lesquelles l'âge est la variable sociodémographique la plus susceptible de témoigner d'un plus grand radicalisme vert (BUTTEL, 1979, 1987 ; JONES et DUNLAP, 1992 ; GREENBAUM, 1995).

Quant au sexe, il n'est pas relié à la typologie. La mise en relation de la variable sexe avec les variables relatives à la typologie (prises séparément) ne permet de déceler qu'une seule différence entre les hommes et les femmes. Ces dernières apparaissent plus inquiètes relativement aux risques technologiques ($p = 0,016$). Malgré cette inquiétude, celles-ci n'affichent toutefois pas une confiance en la science et en la technologie différente de celle des hommes. En cela, la présente étude ne permet pas d'affirmer, contrairement à ce qui est parfois observé dans la littérature sur les attitudes relatives à l'environnement (GREENBAUM, 1995), que la faible confiance en la science soit un trait distinctif associé à une forme d'écoféminisme.

Les relations entre les variables relatives à l'éducation (dernier diplôme obtenu et champ d'études) et la typologie sont aussi inexistantes. Toutefois, la mise en relation séparée des variables concernant la typologie avec les différents champs d'étude des répondants révèle que les biologistes de formation se distinguent comme étant les plus défavorables à l'instauration de taxes sur l'énergie ($p = 0,006$). On constate aussi que les leaders de groupes verts formés en sciences administratives sont les moins enclins à accepter l'idée d'une baisse du niveau de vie ($p = 0,029$).

Pour ce qui est des variables associées aux groupes verts eux-mêmes, seul le lieu où est situé le groupe d'appartenance joue un rôle différenciateur, et ce, selon la distinction généralement observée témoignant du fait que les urbains sont plus préoccupés par la protection de l'environnement que ne le sont les ruraux (BUTTEL, 1987 ; FREUDENBURG, 1991 ; DUNLAP, 1992 ; GREENBAUM, 1995). Dans la présente étude, on s'attendait à ce que les leaders appartenant à des groupes verts montréalais fassent preuve d'un plus grand radicalisme. C'est bien le cas puisque 58 % des groupes verts montréalais ont pour leader un écologiste, comparativement à 35 % pour les groupes en région. Enfin, en regard de la typologie dichotomique de Vaillancourt (AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991), il est intéressant de souligner que le champ principal d'activité du groupe d'appartenance n'est pas relié à la typologie. Cette situation tend à appuyer l'idée que le discours des anciens groupes conservationnistes s'est « fondu » dans celui des environnementalistes.

Typologie et positions complémentaires

La compréhension de la typologie est enrichie par la mise en relation de la typologie avec certaines positions complémentaires présentées au tableau 3.

Les écologistes apparaissent plus inquiets que les environnementalistes nationalistes à propos de la pollution, ce qui est cohérent avec la forte inquiétude qu'ils manifestent vis-à-vis les risques technologiques et les barrages hydroélectriques.

Par ailleurs, les environnementalistes nationalistes sont moins d'accord que les deux autres types de leaders avec une intervention juridico-politique dans le dossier des changements climatiques, ce qui tend à confirmer le potentiel de conflit que peut engendrer ce problème global (BUTTEL *et al.*, 1990 ; TAYLOR et BUTTEL, 1992). Cette position peut être interprétée en fonction de l'étiquette nationaliste qui leur a été attribuée. En effet, ce dossier de niveau international, et donc en bonne partie de compétence fédérale au Canada, est pris en charge de façon autonome par le Québec, qui entend respecter les objectifs internationaux de réduction des gaz à effet de serre sans véritablement se préoccuper des choix du gouvernement d'Ottawa en cette matière (QUÉBEC, 1995). L'attitude négative des environnementalistes nationalistes à l'égard de l'intervention des gouvernements supérieurs dans ce dossier semble aller de pair avec le désir de voir le gouvernement québécois agir

TABLEAU 3

Mise en relation de la typologie avec certaines positions complémentaires.
Résultats de l'analyse de variance

Variables ¹	Écologistes χ (écart type)	Environnementalistes nationalistes χ (écart type)	Environnementalistes de marché χ (écart type)	Distinctions (à partir des tests B de Tukey)
Inquiétude liée à la pollution ^a (p = 0,01)	1,22 (0,35)	1,03 (0,43)	1,19 (0,42)	ECO>EN
Opinion liée à l'intervention juridico-politique dans le dossier des changements climatiques ^a (p = 0,003)	1,12 (0,43)	0,85 (0,56)	1,05 (0,39)	EN<ECO=EM
Intérêt lié à la construction de grands parcs d'éoliennes ^b (p = 0,006)	5,43 (0,99)	4,75 (1,46)	5,27 (1,38)	ECO>EN
Intérêt lié à la construction de grandes centrales hydroélectriques ^b (p = 0,09)	2,28 (1,17)	2,52 (1,70)	1,88 (1,32)	
Intérêt lié à la construction de petites centrales hydroélectriques ^b (p = 0,16)	3,34 (1,03)	3,76 (1,40)	3,67 (1,49)	
Responsabilité attribuée aux fonctionnaires ^c (p = 0,7)	4,12 (1,27)	4,17 (1,52)	4,37 (1,88)	
Responsabilité attribuée aux politiciens ^c (p = 0,093)	6,28 (1,31)	5,82 (1,44)	5,66 (2,14)	
Responsabilité attribuée aux industriels ^c (p = 0,002)	7,20 (1,03)	7,43 (0,81)	6,66 (1,60)	EM<ECO=EN

ECO = Écologistes

^a (min. = -1,5; max. = 1,5)

EN = Environnementalistes nationalistes

^b (min. = -1; max. = 8)

EM = Environnementalistes de marché

^c (min. = -1; max. = 9)

1. La probabilité statistique (p) est donnée à titre indicatif puisqu'il ne s'agit pas d'échantillon. Plus la probabilité statistique est petite (traditionnellement le seuil est de 0,05), plus les différences observées apparaissent importantes. En complément, le test B de Tukey (par comparaison de moyennes *a posteriori*) permet d'identifier les types qui se distinguent pour chaque variable.

dans la plus grande autonomie possible quant aux choix énergétiques à faire pour le Québec dans le cadre d'un plan d'action sur les changements climatiques. Privilégiant l'hydroélectricité depuis plusieurs années, le Québec affiche aujourd'hui un taux d'émissions de gaz à effet de serre *per capita* fortement inférieur à la moyenne pour l'ensemble du Canada (QUÉBEC, 1995). Cette « bonne » performance du Québec peut influencer la perception des environnementalistes nationalistes à l'égard des changements climatiques et des solutions à appliquer dans ce cas.

Les écologistes se distinguent aussi des environnementalistes nationalistes par l'intérêt exprimé dans la construction de parcs d'éoliennes. Leur plus grand penchant pour cette filière d'énergie douce tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle les groupes écologistes priorisent des technologies alternatives (AUCLAIR, ROYER et VAILLANCOURT, 1991). Les environnementalistes nationalistes pour leur part ne favorisent pas autant cette forme alternative d'énergie, ce qui peut suggérer qu'ils « protègent » leur perception positive de l'hydroélectricité, la voie traditionnelle de production électrique au Québec. Quant aux perceptions à l'égard des deux autres filières énergétiques (grandes et petites centrales hydroélectriques), elles ne sont pas reliées à la typologie. Leur prise en compte était motivée par le projet de construction de la méga-centrale à Grande-Baleine et par les nombreux débats sur la prolifération possible de petites centrales hydroélectriques dans le cas où une privatisation d'Hydro-Québec surviendrait. Il ne semble donc pas que la taille des barrages hydroélectriques divise outre mesure les leaders du mouvement vert québécois.

Enfin, les leaders environnementalistes de marché se distinguent des deux autres types en attribuant la moindre part de responsabilité aux industriels lorsqu'on parle de dégradation de l'environnement. Il s'agit là d'une caractéristique assimilable au *market environmentalism* que décrit ATHANASIOU (1998). Par ailleurs, on aurait pu penser que le penchant des environnementalistes de marché à l'égard de la privatisation d'Hydro-Québec se traduit aussi par une plus forte propension à attribuer la responsabilité de la dégradation de l'environnement aux politiciens et aux fonctionnaires. L'absence de lien entre la responsabilité attribuée à ces deux acteurs et la typologie ne permet pas de conclure en ce sens.

*

* *

Des trois types de leaders verts québécois qui se dégagent de l'analyse de regroupement, on peut dire en bref que les écologistes se distinguent des deux autres types par leur radicalisme plus prononcé, qui se manifeste par des attitudes de méfiance à l'égard de la science et de la technologie et par une opinion favorable sur l'acceptation de sacrifices économiques exigés par une réelle prise en charge publique de la qualité de l'environnement. Ceux-ci sont aussi plus jeunes et plusieurs d'entre eux sont actifs dans des groupes verts situés à Montréal. Quant aux deux types d'environnementalistes, ils se différencient par leur perception

d'Hydro-Québec. Le fait que ces deux types se divisent sur cette dimension montre que des situations spécifiques à certaines sociétés doivent être prises en compte dans la construction de modèles typologiques nationaux. De plus, en ce qui a trait aux débats théoriques sur l'institutionnalisation du mouvement vert (LUSTIGER, MAHEU et HAMEL, 1998), la présence des environmentalistes de marché illustre peut-être une certaine forme d'institutionnalisation d'enjeux environnementaux selon la logique du marché économique, tandis que la présence des environmentalistes nationalistes semble révéler une certaine forme d'institutionnalisation politique. Les écologistes semblent alors demeurer davantage en marge des phénomènes d'institutionnalisation, assurant autrement que les deux autres types de leaders de groupes verts, la fonction de contestation propre au mouvement vert québécois.

Cette étude, en plus de suggérer que des typologies obtenues par validation empirique à partir de données d'attitudes peuvent être comparées à d'autres bâties sur des méthodologies fondées sur l'observation, montre aussi qu'il est pertinent de concevoir les conflits internes au mouvement vert selon l'optique du rapport de celui-ci et de ses leaders aux institutions. Toutefois, il est probable que certaines dimensions du rapport aux institutions auraient aussi mérité de faire partie de cette investigation, mais le questionnaire utilisé imposait des limites à cet égard. Néanmoins, il serait maintenant intéressant d'aller au-delà des profils internes au mouvement vert et de comparer les attitudes de ces leaders à celles d'autres acteurs sociaux individuels engagés dans des problématiques environnementales. Il s'agit là d'un des principaux objectifs que poursuivent les chercheurs membres du projet international Global Environmental Survey (Institute for social research, 1996) auquel participent les auteurs du présent article.

Bertrand PERRON

*Département de sociologie,
Université de Montréal*

Jean-Guy VAILLANCOURT

*Département de sociologie,
Université de Montréal*

Claire DURAND

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

BIBLIOGRAPHIE

ATHANASIOU, Tom

- 1998 *Divided Planet : The Ecology of Rich and Poor*, Athens, University of Georgia Press.

AUCLAIR, Sylvain, Josée ROYER et Jean-Guy VAILLANCOURT

- 1991 « Trois revues québécoises entre l'environnementalisme et l'écologisme », dans : José A. PRADES, Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Fides, 273-294.

BAKVIS, Herman et Neil NEVITTE

- 1992 « The greening of the Canadian electorate: Environmentalism, ideology, and partisanship », dans : Robert BOARDMAN (dir.), *Canadian Environmental Policy : Ecosystems, Politics, and Process*, Oxford, Oxford University Press, 144-163.

BECK, Ulrich

- 1994 « The debate on the individualization theory », *Soziologie*, special edition, 3 : 191-200.

BUTTEL, Frederick H.

- 1979 « Age and environmental concern : A multivariate analysis », *Youth and Society*, 10, 3 : 237-256.
- 1987 « New directions in environmental sociology », *Annual Review of Sociology*, 13 : 465-488.
- 1992 « Environmentalization : Origins, processes, and implications for rural social change », *Rural Sociology*, 57, 1 : 1-27.

BUTTEL, Frederick H. *et al.*

- 1990 « From limits to growth to global change », *Global Environmental Change*, 1, 1 : 57-66.

BUTTEL, Frederick H. et Peter J. TAYLOR

- 1994 « Environmental sociology and global environmental change : A critical assessment », dans : Michael REDCLIFT et Ted BENTON (dirs), *Social Theory and the Global Environment*, London, Routledge, 228-255.

CARLEY, Michael et Ian CHRISTIE

- 1993 *Managing Sustainable Development*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

CHENEL, Raymond et Jean-Guy VAILLANCOURT

- 1998 « Perceptions populaires sur l'avenir de l'hydroélectricité au Québec », dans : Corinne GENDRON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *L'Énergie au Québec. Quels sont nos choix ?*, Montréal, Éditions Écosociété.

DENIS, Hélène

- 1998 *Comprendre et gérer les risques sociotechnologiques majeurs*, Montréal, Éditions de l'École Polytechnique.

DOUGLAS Mary et Aaron WILDALVSKI

- 1982 *Risk and Culture : An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press.

DUNLAP, Riley E.,

- 1992 « Trends in public opinion toward environmental issues : 1965-1990 », dans : Riley E. DUNLAP et Angela G. MERTIG (dirs), *American Environmentalism : The U.S. Environmental Movement, 1970-1990*, Philadelphia, Taylor & Francis, 89-116.

DUNLAP, Riley E. et Kent D. VAN LIERE

- 1978 « The new environmental paradigm », *The Journal of Environmental Education*, 9 : 10-19.

EAGLY, Alice H. et Shelly CHAIKEN

- 1993 *The Psychology of Attitudes*, Orlando, HBJ.

EYERMAN, Ron et Andrew JAMISON

- 1991 *Social Movements : A Cognitive Approach*, University Park, Pennsylvania State University Press.

FREUDENBURG, William R.

- 1991 « Rural-urban differences in environmental concern : A closer look », *Sociological Inquiry*, 61, 2 : 167-198.

GAGNON, Luc

- 1993 *Échec des écologistes ? Bilan des décennies 70 et 80*, Montréal, Éditions du Méridien.

GARNER, Roberta

- 1996 *Contemporary Movements and Ideologies*, New York, McGraw-Hill.

GENDREAU, Vincent

- 1997 *Développement durable et néolibéralisme : une analyse du discours politique des environnementalistes (1987-1992)*, Montréal, Université du Québec à Montréal. (Mémoire de maîtrise, Département de sociologie)

GREENBAUM, Allan

- 1995 « Taking stock of two decades of research on the social bases of environmental concern », dans : Michael D. METHA et Éric OUELLET (dirs), *Environmental Sociology : Theory and Practice*, North York, Captus Press, 125-152.

HAWKINS, Ann P. et Frederick H. BUTTEL

- 1992 « Sustainable development », dans : György SZÉLL (dir.), *Concise Encyclopedia of Participation and Co-Management*, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 831-841.

HOUSE, James S.

- 1981 « Social structure and personality », dans : Morris ROSENBERG et Ralph H. TURNER (dirs), *Social Psychology : Sociological Perspectives*, New York, Basic Books, 525-561.

HUMPHREY, Craig R. et Frederick H. BUTTEL

- 1982 *Environment, Energy, and Society*, Belmont, Wadsworth.

INGLEHART, Ronald

- 1990 *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton, Princeton University Press.

Institute for Social Research

- 1996 *Global Environmental Survey Workplan*, Ann Arbor, University of Michigan.

ION, Jacques

- 1994 « L'évolution des formes de l'engagement public », dans : Pascal PERRINEAU (dir.), *L'engagement politique. Déclin ou mutation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale.

JONES, Robert E. et Riley E. DUNLAP

- 1992 « The social bases of environmental concern : have they changed over time ? », *Rural Sociology*, 57,1 : 28-47.

KANAGY, Conrad L. et al.

- 1994 « Surging environmentalism : Changing public opinion or changing publics ? », *Social Science Quarterly*, 75, 4 : 804-819.

KIECOLT, K. Jill

- 1988 « Recent developments in attitudes and social structure », *Annual Review of Sociology*, 14 : 381-403.

KITSCHOLT, Herbert P.

- 1986 « Political opportunity structures and political protest : Anti-nuclear movements in four democracies », *British Journal of Political Science*, 16 : 57-85.

KUHN, Thomas S.

- 1970 *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LEFEBVRE, Jean-François et al.

- 1995 *L'Autre écologie : économie, transport et urbanisme, une perspective macroécologique*, Ste-Foy, GRAME-MultiMondes.

LEPAGE, Laurent

- 1999 « Les controverses environnementales sont plutôt culturelles que scientifiques. » dans : Brigitte DUMAS, Camille RAYMOND et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Les sciences sociales de l'environnement*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1999, 133-147.

LUSTIGER, Henri, Louis MAHEU et Pierre HAMEL

1998 « Enjeux institutionnels et action collective », *Sociologie et sociétés*, 30, 1 : 173-187.

MEADOWS, Donella H. et al.

1972 *The Limits to Growth*, New York, Universe.

OLSON, James M. et Mark P. ZANA

1993 « Attitudes and attitude change », *Annual Review of Psychology*, 44 : 117-154.

PERRON, Bertrand

1993 *Fédéralisme et gestion de l'environnement : le cas des précipitations acides aux États-Unis*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, Département de science politique.)

PERRON, Bertrand et Jean-Guy VAILLANCOURT

1994 « Aspects politiques de la désulfuration au Québec », dans : José A. PRADES, Robert TESSIER et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Aspects sociaux des précipitations acides au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 161-190.

1999 « Les changements climatiques (1990-1995) : science, normalité et société », dans : Brigitte DUMAS, Camille RAYMOND et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Les sciences sociales de l'environnement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, chap. 5 (sous presse).

PERRON, Bertrand, Jean-Guy VAILLANCOURT et Benoît GAUTHIER

1992 *La Commission Bélanger-Campeau et le développement durable*, rapport de recherche, Groupe de recherche en écologie sociale, Montréal, Université de Montréal.

PIGOU, Arthur C.

1950 *The Economics of Welfare*, London, Macmillan.

PRATKANIS, Anthony R. et Anthony G. GREENWALD

1989 « A sociocognitive model of attitude structure and function », *Advances in Experimental Social Psychology*, 22 : 245-285.

Québec

1995 *Mise en œuvre de la Convention-Cadre sur les changements climatiques : Plan d'action du Québec*, Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles.

RAPKIN Bruce D. et Douglas A. LUKE

1993 « Cluster analysis in community research : Epistemology and practice », *American Journal of Community Psychology*, 21, 2 : 247-277.

REDCLIFT, Michael

1987 *Sustainable Development : Exploring the Contradictions*, Londres, Methuen.

Réseau Québécois des Groupes Écologistes (RQGE)

1994 *Le répertoire québécois des groupes écologistes*, édition 1995, Montréal, Ecomedia.

ROGERS, Ronald W.

- 1983 « Cognitive and physiological processes in fear appeals and attitude change : A revised theory of protection motivation », dans : John T. CACIOPPO et Richard E. PETTY (dirs), *Social Psychophysiology : A Sourcebook*, New-York, Guilford Press : 153-176.

ROQUEPLO, Philippe

- 1994 « Effet de serre : impasses politiques et incertitudes scientifiques », *Esprit*, 20, 1 : 129-155.

ROSS, Andrew

- 1991 « Is global culture warming up ? », *Social Text*, 9, 23 : 3-29.

ROTH, Roland

- 1996 « The institutionalization of new social movements in Germany : Empirical findings at the local level and theoretical perspectives », communication présentée à la conférence *Europe and the United States : Movement Societies or the Institutionalization of Protest*, Cornell University, mars 1-3.

SCHNAIBERG, Allan

- 1980 *The Environment : From Surplus to Scarcity*, New York, Oxford University Press.

SCHNAIBERG, Allan et Kenneth A. GOULD

- 1994 *Environment and Society : The Enduring Conflict*, New York, St. Martin's Press.

SEARS, David O. et Carolyn L. FUNK

- 1991 « The role of self-interest in social and political attitudes », *Advances in Experimental Social Psychology*, 24 : 2-91.

SLOVIC, Paul

- 1992 « Perception of risk : Reflections on the psychometric paradigm », dans : Sheldon KRIMSKY et Dominic GOLDING (dirs), *Social Theories of Risk*, Westport, Praeger, 117-152.

TABACHNIK, Barbara G. et Linda S. FIDELL

- 1996 *Using Multivariate Statistics*, New York, Harper Collins.

TAYLOR, Peter J. et Frederick H. BUTTELL

- 1992 « How do we know we have global environmental problems ? Science and globalization of environmental discourse », *Geoforum*, 23, 3 : 405-416.

TRÉPANIÉ, Michel

- 1995 « La Big Science donne-t-elle autant qu'elle reçoit ? », *Interface*, 16, 6 : 34-47.

VAILLANCOURT, Jean-Guy

- 1981 « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises », *Sociologie et sociétés*, 13, 1 : 81-98.

-
- 1982 *Mouvement écologiste, énergie et environnement : Essais d'écociologie*, Montréal, Éditions coopératives St-Martin.
- 1985 « Le mouvement vert québécois : entre l'écologie et l'écologisme », *Possibles*, 9, 3 : 35-46.
- 1995 « Penser et concrétiser le développement durable », *Écodécision*, 15 : 24-29.
- VAILLANCOURT, Jean-Guy et Bertrand PERRON
- 1998 « L'élargissement de la question écologique au Québec », *Possibles*, 22, 3-4 : 203-217.